MARS 2014

VISION sur le Lac

Sainte-Marthe-sur-le-Lac aura une nouvelle bibliothèque! p. 4

Un avant goût de la programmation sur la fête nationale p. 4

Le camp d'été 2014 p. 12

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

MESSAGE de la mairesse

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'hiver qui s'achève à Sainte-Marthe-sur-le-Lac a été marqué par le déploiement réussi du concept de viabilité hivernale, lequel consiste à réduire les risques causés par la dégradation des conditions routières, et ce, tout en respectant l'environnement. Je tiens à remercier les usagers de la route qui ont adhéré à cette nouvelle vision qui gagne en popularité au Québec. En adaptant leur conduite au cours des derniers mois, les automobilistes se sont montrés à la fois prudents et respectueux. Je tiens à vous rappeler que dame Nature peut nous surprendre au cours des prochaines semaines, voire des prochains jours; demeurez vigilants derrière le volant!

Ce début d'année 2014 est décidément très positif pour Sainte-Marthe-sur-le-Lac! En effet, notre députée provinciale, Mme Denise Beaudoin, est venue nous annoncer une excellente nouvelle le 17 février dernier. Elle a confirmé l'octroi, par son gouvernement, d'une aide financière de 1,526 M$ pour le déménagement de notre bibliothèque municipale dans le cadre d'un agrandissement du centre communautaire. Ce projet porteur d'avenir pour tous les citoyens, notamment nos enfants, est un investissement dans la vie culturelle, le savoir et, surtout, la qualité de vie de notre communauté.

Heureux printemps à vous tous!

La mairesse,

Me Sonia Paulus

DÉJEUNER de la mairesse

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent s'entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui leur tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique sont cordialement invités à participer aux déjeuner-causerie qui se tiennent à l'hôtel de ville le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Les prochains Déjeuners de la mairesse se tiendront les samedis 10 mai et 14 juin. Joignez-vous à la discussion!

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale au 450 472-7310, poste 144.

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est maintenant dotée d'un système d'appels automatisés qui permet d'avertir les citoyens en cas d'urgence ou lorsque des messages importants doivent être divulgués à l'ensemble de la municipalité. Il s'agit d'un moyen de diffusion efficace et rapide qui améliore la bonne communication.

Si vous êtes nouvellement résident de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, que vous possédez un numéro confidentiel ou un nouveau numéro et que vous désirez recevoir ces messages, il y aurait lieu de faire ajouter votre numéro de téléphone sur nos listes.

Pour ce faire, veuillez s'il vous plait communiquer avec Mme Audrey Fontaine Laflamme au 450 472-7310, poste 109, ou par courriel via le a.fontaine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Il nous fera plaisir de vous ajouter dans le système.

Mairesse

District 1

District 2

District 3

VOTRE CONSEIL

District 4

District 5

District 6

Me Sonia Paulus - Mairesse
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Préfète de la MRC de Deux-Montagnes – Conférence régionale des élus des Laurentides
Comité d'action et de protection de la sablière – Office régional d'habitation
Responsable du *Vision sur le Lac*

François Robillard - District 1
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des incendies
Services communautaires/loisirs
Comité Loisir Laurentides
Comité COBAMIL
Commission des jeunes élus de l'UMQ

Jean-Guy Lajeunesse - District 2
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Centre local de développement
Centre de tri Tricentris
Comité de la famille
Comité des travaux publics

Yves Legault - District 3
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité de la sécurité publique
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des finances et administration
Office régional d'habitation
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Comité des incendies
Comité de circulation

André Bessette - District 4
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité des finances et administration
Comité des travaux publics
Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe - District 5
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Comité d'action et de protection de la sablière
Services communautaires/loisirs
Pavillon de la jeunesse
Comité de la famille

François Racine - District 6
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Comité de circulation
Pavillon de la jeunesse
Comité de la sécurité publique

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

**Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h,
les mercredis 16 avril, 14 mai et 11 juin, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

NOS Actualités . . . Sainte-Marthe-sur-le-Lac aura une nouvelle bibliothèque!

Québec versera 1,526 M$ pour une nouvelle bibliothèque
« UN INVESTISSEMENT DANS LA CULTURE, LE SAVOIR ET LA QUALITÉ DE VIE » -Sonia Paulus

Au nom du ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, la vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement et députée de Mirabel, Denise Beaudoin, a annoncé, le 17 février dernier, à l'hôtel de ville, un accord de principe de 1,526 M$ pour la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

C'est avec grande satisfaction et bonheur que la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Me Sonia Paulus a accueilli la bonne nouvelle. Grâce à cet octroi et dans le cadre d'un agrandissement du centre communautaire, la bibliothèque pourra être déménagée dans de nouveaux locaux à être aménagés.

Cet accord de principe avec le gouvernement permettra à la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac d'effectuer les études nécessaires à la définition complète du projet. Cette nouvelle bibliothèque, d'une plus grande superficie, permettra de répondre adéquatement aux besoins de la population. La réalisation de ce projet aura non seulement comme résultat l'augmentation du nombre d'employés, mais aussi d'offrir une collection de livres agrandie, des heures d'ouverture augmentées ainsi que l'aménagement d'une salle multifonctionnelle où seront tenues des activités d'animation destinées à tous les publics.

La mairesse rappelle qu'une étude commandée par son administration en 2012 démontrait le besoin urgent de nouveaux locaux pour la bibliothèque municipale, actuellement installée dans des locaux exigus d'un centre commercial du chemin d'Oka. « La superficie de notre bibliothèque n'atteint pas la moitié de la norme reconnue pour les bibliothèques québécoises. Ce projet contribuera en outre à consolider notre pôle civique au centre-ville, où l'on retrouve l'hôtel de ville et le centre communautaire, sans compter le projet privé de piscine intérieure et d'aréna au carrefour du chemin d'Oka et du boulevard des Promenades », indique Me Paulus.

Une étude réalisée en 2012 recommandait une bibliothèque occupant 16 600 pieds carrés, pour un investissement global de 4,5 M$ avant subventions. Le concept et l'échéancier de réalisation seront annoncés au cours des prochains mois.

« Au-delà des coûts, il s'agit d'un investissement dans la vie culturelle, dans le savoir, dans l'apprentissage et dans la qualité de vie. Les retombées d'une nouvelle bibliothèque ne se mesureront pas en création d'emplois ou en retombées économiques », conclut Me Paulus.

Fête nationale 2014 : une programmation d'exception!

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite tous ses citoyens à profiter d'une programmation inégalable dans le cadre de la fête nationale du 24 juin prochain. Dès 16 h, toute la famille est encouragée à se rendre à la cour arrière de l'école Horizon-du-Lac afin d'assister à quatre prestations d'exception!

La soirée débutera avec la douce voix d'Ariane Brunet qui charmera toute la famille par ses mélodies amoureuses et envoûtantes. Par la suite, de retour de leur tournée européenne, les récipiendaires du Félix de l'album de l'année traditionnel en 2012, Nicolas Pellerin et les Grands Hurleurs, partageront la sonorité multiculturelle de leur musique traditionnelle.

Suivra sur scène Alfa Rococo, un duo tonique aux textes colorés. C'est finalement l'excellent groupe Drivin Plein gaz qui clora la soirée, interprétant pour le plaisir de tous les plus grands succès de la musique populaire québécoise.

De plus amples renseignements sur la fête nationale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac seront bientôt disponibles sur le site internet de la Ville.

Le 24 juin, c'est à Sainte-Marthe-sur-le-Lac que ça se passe!

CÉLÉBRATION DE MARIAGES

Saviez-vous qu'il est possible de célébrer votre mariage à l'hôtel de ville? En effet, tout a été mis en place dans la salle du conseil pour unir les couples désirant une célébration intime et chaleureuse.

C'est d'ailleurs avec enthousiasme que la mairesse, Me Sonia Paulus, vous propose d'officialiser vos unions en toute simplicité, en agissant à titre de célébrante.

Les couples intéressés doivent réserver la date de leur mariage en prenant rendez-vous avec la greffière 30 jours avant la tenue de l'évènement. Pour ce faire, composez le 450 472-7310, poste 214.

PROGRAMME *UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES*

Le programme *Une naissance, deux arbres* est de retour en 2014. Les nouveaux parents pourront donc continuer à souligner l'arrivée de leur enfant en posant un geste écologique. Notez que tous les enfants nés de parents marthelacquois ou adoptés par des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui y habitent toujours sont admissibles au programme.

Grâce à cette initiative, la Ville offre aux parents un arbre qu'ils planteront sur leur propriété. Aussi, pour chaque arbre remis, un deuxième arbre sera planté dans une placette ou un espace vert du territoire.

Pour inscrire votre enfant, présentez-vous simplement à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, munis des documents requis (voir plus bas dans le texte) et d'une photographie en couleurs de votre enfant qui sera utilisée pour produire le certificat. De préférence, la photographie sera en format JPEG, ses dimensions de 1 800 à 4 000 pixels, avec une résolution minimale de 300 ppp. Nous vous invitons à la transmettre à l'adresse suivante : m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

À la suite de l'inscription, vous recevrez un certificat officiel indiquant l'arbre qui a été attribué à votre enfant, et ce, lors de la remise prévue à l'automne. Une fiche descriptive qui vous permettra d'en apprendre davantage sur l'essence de l'arbre accompagnera le certificat.

Vous avez jusqu'au **vendredi 5 septembre** pour inscrire votre enfant, sans quoi la remise sera reportée à l'année suivante.

Trois documents sont nécessaires à l'inscription de votre enfant :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant (acte de naissance ou d'adoption, carte d'assurance maladie, etc.);

- un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents étaient des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption (permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'Hydro-Québec, de Bell ou de Vidéotron, etc.);
- la carte du citoyen.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription à partir de notre site internet, le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Une cérémonie de remise des certificats est prévue le dimanche 19 octobre et la livraison des arbres aura lieu du 20 au 24 octobre. Vous pourrez choisir votre arbre parmi les trois essences suivantes : le lilas japonais, le pommetier Makamik et le tilleul Greenspire. La Ville se réserve le droit d'offrir une solution de remplacement si l'essence choisie n'est pas disponible au moment de la remise. Notez que l'arbre qui vous sera remis devra être planté sur le territoire marthelacquois.

Programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables

Dévouée à contribuer à la protection de l'environnement, la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage l'utilisation de couches réutilisables en accordant aux familles qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. En 2013, 37 nouveaux parents ont opté pour l'utilisation des couches réutilisables et ont reçu un remboursement dans le cadre de ce programme.

Le programme se poursuit en 2014! Ainsi, sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles participantes recevront un remboursement de 150 $. Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant et par année s'applique.

Ce programme s'adresse aux parents d'enfants de 18 mois ou moins résidant en permanence à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Pour obtenir votre remboursement, il suffit de télécharger le formulaire en vous rendant sous l'onglet « Services aux citoyens » — « Programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables, formulaire de remboursement » du site internet de la ville et de vous présenter à l'hôtel de ville avec les documents demandés.

APPEL À LA PRUDENCE

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite rappeler à tous ses citoyens l'importance d'une bonne lecture des divers éléments de la signalisation routière. Un citoyen a récemment rapporté avoir aperçu plusieurs conducteurs en infraction sur le boulevard des Promenades direction est à la hauteur du garage municipal, utilisant la voie centrale afin de contourner la circulation.

Cette voie est cependant strictement réservée aux conducteurs devant effectuer un virage à gauche. Puisque cette voie devient un sens inverse de l'autre côté du chemin de la Prucheraie, cette façon illégale d'esquiver la circulation est extrêmement dangereuse et pourrait s'avérer fatale en cas d'inattention.

TAXES MUNICIPALES – SECOND VERSEMENT

Nous vous rappelons que le second versement de votre compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard le 3 juin. N'oubliez pas de joindre le coupon détachable à votre paiement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le service de perception au 450 472-7310, poste 100.

Célébration du 108e anniversaire d'une Marthelacquoise

Les membres du conseil municipal de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sont heureux de souligner le 108e anniversaire d'une citoyenne, Mme Germaine St Louis Proulx. C'est le 27 février dernier qu'elle a célébré ce moment historique en compagnie de ses proches ainsi que de deux conseillers municipaux. Soulignons que, depuis sa naissance, cette fière Martelacquoise a toujours vécu sur le territoire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à l'exception d'une courte période.

Au nom des Marthelacquoises et Marthelacquois, nous souhaitons nos meilleurs vœux à Mme St Louis Proulx!

Dans l'ordre habituel, M. André Bessette, conseiller municipal, Mme Lise Bessette, M. François Robillard, conseiller municipal, et Mme Germaine St Louis Proulx.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux seront fermés en raison des congés suivants :

Congé de Pâques : vendredi 18 avril et lundi 21 avril. Notez que les activités de loisir seront en relâche.

Journée nationale des patriotes : lundi 19 mai. Notez que les activités de loisir seront en relâche.

Pour toute urgence durant ces congés, veuillez communiquer avec la Sécurité publique au 450 473-4686.

Notez que la collecte des ordures ménagères aura lieu selon l'horaire habituel.

LA BIBLIOTHÈQUE

Choix de nouveautés

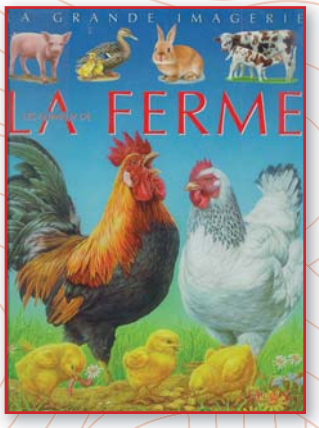

Auteure : **Émilie Beaumont**
Titre : **Les animaux de la ferme**
Collection : **La grande imagerie**
Éditions : **Fleurus**

RÉSUMÉ : « Une première incursion dans l'univers fermier orchestré autour d'onze doubles pages thématiques consacrées à autant d'espèces animales (poules, canards, oies, pintades, dindons, lapins, vaches, cochons, chevaux, moutons et chèvres) dont les différentes races, les origines de la domestication, l'habitat, le régime alimentaire, la reproduction, les soins particuliers qu'ils requièrent ou encore les produits qui en sont tirés sont passés en revue » (source : Fleurus).

Auteurs : **Chantal Lacroix et Jimmy Sévigny**
Titre : **Maigrir : la méthode SOS santé, ça marche**
Éditions : **Éditions Lacroix**

RÉSUMÉ : « Ce livre écrit par Chantal Lacroix en collaboration avec Jimmy Sévigny s'adresse à tous ceux et celles qui désirent perdre du poids de façon saine et efficace.

Il vous propose une méthode qui a fait ses preuves depuis plusieurs années. Que ce soit par leur site internet (www.methodesossante.com), dans le cadre de leurs camps de remise en forme ou de leurs émissions de télé, Chantal Lacroix et son équipe ont aidé des milliers de personnes à améliorer leur santé en perdant du poids.

Tous les trucs et les éléments théoriques ayant permis aux participants d'atteindre leur objectif vous sont révélés ici. Vous trouverez dans ces pages :

- des recettes santé faciles et rapides à exécuter pour tous vos repas de la journée;
- des outils de motivation, des trucs afin d'optimiser votre perte de poids;
- le choix santé à faire dans différents restaurants;
- des témoignages et des photos avant/après de plusieurs participants aux émissions » (source : Éditions Lacroix).

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dès sa naissance, offrez à votre enfant un abonnement à la bibliothèque municipale, et inscrivez-le au programme *Une naissance, un livre*.

Avec l'inscription, vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre pour tout-petits des collections Toupie et Binou, un disque de comptines incluant 10 chansons de La montagne secrète, le guide pour tout-petits de Communication-Jeunesse et un exemplaire du magazine *Enfants Québec* pour papa et maman.

Les enfants marthelacquois âgés de un an ou moins qui sont abonnés à la bibliothèque municipale sont admissibles au programme sur présentation d'une pièce justificative indiquant leur date de naissance.

Pour vous prévaloir de cette offre, présentez-vous simplement à la bibliothèque.

Renseignements : 450 974-7111, poste 101.

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Le mercredi 23 avril prochain, dans le cadre de cette journée où le livre est à l'honneur, votre bibliothèque municipale vous invite à participer à des activités spéciales!

Chaque usager de la bibliothèque recevra une rose, symbole de cette journée (jusqu'à épuisement des quantités). De plus, la bibliothèque vous offre d'anciennes revues tout à fait gratuitement! Chaque abonné pourra choisir un maximum de trois revues et devra les présenter au comptoir du prêt. Une amnistie d'amende pour les retards sera également accordée ce jour-là pour ceux qui rapporteront leurs livres et documents.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Lors des jours fériés

À l'occasion de Pâques, la bibliothèque municipale sera fermée le dimanche 20 avril et le lundi 21 avril. L'horaire habituel reprendra à compter du mardi 22 avril, dès 14 h.

Notez que le lundi 19 mai, Journée nationale des patriotes, la bibliothèque sera fermée.

Afin d'éviter des frais de retard, la chute à livres demeurera libre à recevoir vos documents.

Jusqu'au 31 mai : du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h. Le vendredi, de 10 h à 14 h. Le samedi, de 10 h à 16 h. Le dimanche, de 13 h à 16 h.

Du 1er juin au 29 août : du lundi au jeudi, de 12 h à 20 h. Le vendredi, de 10 h à 13 h. Le samedi, de 10 h à 14 h. Le dimanche, fermé.

Renseignements : 450 974-7111, poste 101

CONCOURS MON LIVRE ET MOI

Le concours *Mon livre et moi* est organisé en lien avec la thématique de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 2014 : *Affichez-vous avec votre livre*. Vous êtes invité à nous faire parvenir une photo de vous en pleine lecture d'un livre. Le jury sélectionnera les deux photos les plus originales, une parmi les moins de 18 ans et une parmi les adultes. Les deux gagnants recevront une carte-cadeau d'une librairie.

Vous pouvez remettre votre photo bien identifiée au comptoir de la bibliothèque ou simplement nous la transmettre par courriel à l'adresse bibliothèque@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Une seule photo par personne sera acceptée. Toutes les photos reçues seront exposées à la bibliothèque le 23 avril prochain, et les deux photos gagnantes seront publiées dans la prochaine édition du bulletin municipal *Vision sur le Lac*!

BÉBÉLITOUT
Éveil à la lecture pour les 12 à 36 mois!

Cette année encore, la bibliothèque, en collaboration avec le Carrefour péri-naissance et familial, est heureuse d'offrir Bébélitout, une activité d'animation spécialement adaptée aux tout-petits de 12 à 36 mois. L'animatrice y lit des contes de façon animée, puis propose une activité de bricolage en lien avec les thèmes des histoires racontées. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent.

Dix places sont libres par activité. Inscrivez votre enfant rapidement! Pour ce faire, rendez-vous à la bibliothèque municipale ou téléphonez au 450 974-7111, poste 101.

Dates des prochaines activités : les jeudis 8 mai et 12 juin dès 10 h.

Veuillez noter que votre enfant doit posséder une carte du citoyen valide.

HEURE DU CONTE

Les enfants de 3 à 8 ans sont invités à assister à un conte animé, suivi d'une activité où ils s'adonneront à un bricolage thématique, qu'ils pourront par la suite rapporter à la maison.

Les prochaines activités qui auront lieu au centre communautaire :

Pâques : le mercredi 16 avril à 18 h 30

La jungle : le mercredi 21 mai à 18 h 30

Voyage autour du monde : le mercredi 18 juin à 18 h 30

Cette activité est gratuite et la carte du citoyen valide est requise. Les places sont limitées.

L'inscription se fait à la bibliothèque ou par téléphone au 450 974-7111, poste 101.

CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE

Il est encore temps d'inscrire les tout-petits au Club de lecture du rat Biboche! Les activités de ce club de lecture se dérouleront à la bibliothèque municipale du 3 mars au 2 mai. Il s'agit d'une occasion unique pour les enfants de 3 à 6 ans de découvrir l'univers passionnant de la lecture grâce à une grande variété d'albums de qualité particulièrement adaptés à leurs intérêts.

En adhérant gratuitement à ce club, les enfants sont admissibles à de nombreux tirages en plus d'assister au dynamique spectacle de clôture qui aura lieu le mercredi 30 avril, à 18 h 30, au centre communautaire. Il s'agit d'une production de théâtre et de danse intitulée *Djaladin dans l'pétrin*, présentée par les Productions Nadine Lemieux. Les enfants y découvrent l'univers des lampes magiques, du génie et des pyramides.

N'oubliez pas qu'une visite régulière à votre bibliothèque suscite le goût de la lecture, une activité qui devient rapidement stimulante pour toute la famille. À découvrir absolument : le site internet du Club de lecture du rat Biboche : www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche.

L'inscription se fait à la bibliothèque municipale.

ART et CULTURE

NOUVEAUTÉ

BRICOLAGE DE PÂQUES

Cette année, les jeunes Marthelacquois de 7 à 12 ans sont attendus au centre communautaire pour une activité de bricolage aux couleurs de Pâques. Le dimanche 13 avril, de 10 h à 11 h 30, ils sont invités à créer un coffret à bijoux à partir d'un véritable œuf d'oie, muni d'une petite charnière pour permettre l'ouverture. Les enfants pourront par la suite personnaliser leur bricolage en usant de leur créativité pour le décorer. Cette activité est gratuite pour les citoyens, et l'inscription est obligatoire au comptoir de la bibliothèque. Faites vite, seulement 20 places sont disponibles!

Conférence :
HORTICULTURE ET JARDINAGE : PRÉPARATION ET ENTRETIEN DES PLATES-BANDES

Le mercredi 30 avril, à 19 h, au centre communautaire

L'horticulteur Jean-Philippe Laliberté vous offre une conférence qui vous permettra d'acquérir des notions de base en jardinage et en horticulture. Il abordera notamment la préparation et l'entretien des plates-bandes de fleurs et autres plantes. Une projection de photos appuiera la présentation conçue de manière interactive. Un jeu-questionnaire horticole vous sera même proposé!

L'activité est gratuite pour les citoyens et au coût de 10 $ pour les non-résidents. La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire. Pour vous inscrire, veuillez vous présenter à la bibliothèque ou téléphonez au 450 974-7111, poste 101.

Cours :
CONNAISSANCE DU VIN

Les jeudis, de 19 h à 21 h, du 10 au 24 avril, au centre communautaire

Des places sont encore disponibles pour le séminaire *Les vins d'Espagne* qui aura lieu les jeudis, de 19 h à 21 h, au centre communautaire, du 10 au 24 avril. Un sommelier d'expérience vous permettra de découvrir les différents vins d'Espagne en plus d'en apprendre davantage sur l'accord entre ces vins et différents mets.

Vous devez apporter six verres de dégustation afin de participer aux activités. Le coût de l'activité est de 75 $ par personne et des frais de retard peuvent s'appliquer pour les inscriptions faites après le 3 avril.

Inscription au centre communautaire ou par téléphone au 450 472-7310, poste 145.

VIE COMMUNAUTAIRE

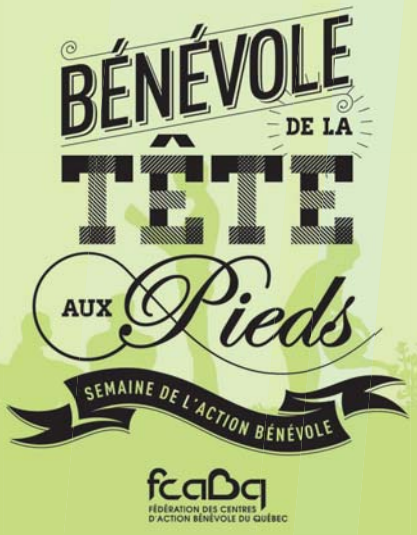

SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Nous désirons souligner les efforts de tous les bénévoles actifs dans les diverses associations et œuvres caritatives sur notre territoire. Nous tenons à les remercier chaleureusement de leur dévouement indéfectible. C'est pourquoi une soirée en leur honneur aura lieu le vendredi 25 avril prochain, sous le thème « Bénévole de la tête aux pieds ».

Les invitations seront envoyées sous peu. En plus d'un excellent souper en formule buffet, de l'animation et de la danse sont prévues; notre dynamique D.J. choisira les pièces musicales les plus enlevantes pour donner à tous le goût de danser. Pour couronner le tout, un spectacle surprise avec de talentueux artistes sera proposé! Un évènement qui promet d'être joyeux et chaleureux.

Au nom des membres du conseil, des organismes et des citoyens qui bénéficient de votre générosité, et en mon nom personnel, je vous dis merci pour votre contribution au mieux-être de notre communauté.

Me Sonia Paulus, mairesse

LOISIRS

DÉFI SANTÉ 5-30 ÉQUILIBRE

Fière participante du projet *Municipalités et familles ensemble pour des enfants en santé*, en collaboration avec le Défi Santé, la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac félicite toutes les citoyennes et tous les citoyens pour leur engagement, ainsi que pour leur rôle déterminant dans la promotion de saines habitudes de vie. Au moment de mettre sous presse, plus de 404 citoyens âgés de 4 ans et plus s'étaient inscrits au projet Défi Santé 5-30 Équilibre.

Les membres du conseil encouragent la population à se nourrir d'aliments sains et à être physiquement active. Elle invite d'ailleurs les Marthelacquoises et les Marthelacquois à utiliser les équipements sportifs et de plein air qui leur sont offerts dans les différents parcs ou à participer à une activité physique proposée par le Service des loisirs et de la vie communautaire.

DÉFI SANTÉ ZUMBA

Dans le cadre du Défi Santé 5-30 Équilibre, le 5 mars dernier, le Service des loisirs et de la vie communautaire invitait la population marthelacquoise à participer à la deuxième édition du Défi Zumba.

L'objectif de rassembler le plus de citoyens possible pour célébrer les bienfaits de l'activité physique a largement été atteint, alors que plus de 65 personnes motivées ont bougé sur les rythmes endiablés des chorégraphies des entraîneuses Christiane Trahan et Mylène Proulx.

Un succès à répéter en 2015!

LOCATION DE SALLES POUR VOS ÉVÈNEMENTS

Le centre communautaire (99, rue de la Mairie) et le Pavillon Jeunesse Optimiste (3014, chemin d'Oka) offrent des salles en location pour vos évènements privés. Pour connaître la disponibilité des salles et les tarifs de location, veuillez communiquer avec le Service des loisirs et de la vie communautaire au 450 472-7310, poste 145.

PLAGE MUNICIPALE DE LA SABLIÈRE

Le personnel de la plage municipale prépare déjà la saison estivale 2014. Des cours de natation et de sauvetage seront de nouveau offerts cette année. Surveillez la prochaine parution du bulletin municipal *Vision sur le Lac* et le site internet pour le détail des cours. De plus, si vous souhaitez effectuer une réservation à la plage pour un groupe (école, garderie, camp de jour, etc.), téléphonez au 450 472-7310, poste 145.

ACTIVITÉS AQUATIQUES PRINTEMPS 2014

Une variété de cours d'apprentissage de la nage sont offerts aux bébés de 12 mois et plus, aux enfants, aux adolescents et aux adultes, de même qu'une formation en sauvetage, des cours de perfectionnement et des activités aquatiques de conditionnement physique. Consultez la programmation pour connaître les activités et les cours proposés à la session de printemps 2014.

Inscription par internet

Résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, vous pouvez vous inscrire aux activités aquatiques, et ce, depuis le 18 mars dernier. Pour ce faire, rendez-vous sur le site officiel de la ville de Saint-Eustache, au www.ville.sainteustache.qc.ca. Assurez-vous d'avoir votre carte du citoyen en main et d'avoir déjà consulté la programmation des cours.

Si vous avez besoin d'assistance, sachez que le personnel du Service des loisirs et de la vie communautaire se fera un plaisir de vous aider à compléter les étapes du processus d'inscription et de répondre à vos questions.

Inscription en personne

Les citoyens peuvent également se présenter au Service du sport et du plein air de la ville de Saint-Eustache afin de procéder à leur inscription.

Complexe aquatique Saint-Eustache
230, boulevard Arthur-Sauvé
450 974-5111

LISTE D'ATTENTE

Lorsqu'un cours affiche complet, il est possible d'inscrire vos renseignements sur une liste d'attente. Votre nom doit déjà figurer sur cette liste lors de votre transaction par internet. Autrement, communiquez avec le Service du sport et du plein air de la ville de Saint-Eustache. Notez que tous les citoyens en attente se feront proposer une nouvelle plage horaire.

Pour connaître les heures des bains libres, composez le 450 974-5121 ou visitez le www.ville.saint-eustache.qc.ca.

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS DE LOISIR

Le Service des loisirs et de la vie communautaire et le Service des arts et de la culture travaillent déjà à la préparation de la programmation de l'automne 2014. Si vous désirez suggérer certaines activités, vous êtes invité à les transmettre au personnel organisateur. C'est avec plaisir qu'ils vérifieront s'il est possible de les ajouter à la programmation.

Pour joindre le Service des loisirs et de la vie communautaire et le Service des arts et de la culture, veuillez écrire à l'adresse suivante : viecommunautaire@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca; ou téléphonez au 450 472-7310, poste 145.

LE CAMP D'ÉTÉ 2014

Du 25 juin au 15 août 2014

Le programme du camp d'été, d'une durée de huit semaines, propose un large éventail d'activités adaptées aux enfants de 3 à 12 ans. Des moniteurs motivés, énergiques et amusants transformeront le quotidien des enfants en expérience inoubliable! Des sorties et ateliers optionnels sont également offerts.

DES NOUVEAUTÉS POUR VOUS ÉPATER : TROIS LIEUX DE CAMP!

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour les 3 et 4 ans

Horaire : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h
Tarif : 225 $
Lieu : Chalet du Parc municipal, 3100, rue Laurin

Pour les 5 à 12 ans

Horaire : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h
Tarif : 225 $
Lieux, au choix :
•Parc de l'école Horizon-du-Lac, 3099, chemin d'Oka
•Parc de l'école des Grands-Vents, 3180, rue Laurin
•Parc de l'école Liberté-Jeunesse, 2919, boul. des Promenades

Programme d'accompagnement

Ce programme permet aux enfants handicapés ou atteints d'un trouble envahissant du développement d'être accompagnés par un moniteur spécialisé.
Horaire : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h
Tarif : 490 $
Lieux, au choix :
•Parc de l'école Horizon-du-Lac, 3099, Chemin d'Oka
•Parc de l'école des Grands-Vents, 3180, rue Laurin
•Parc de l'école Liberté-Jeunesse, 2919, boul. des Promenades

Parcs de rencontre

Les campeurs de 8 à 12 ans souhaitant bénéficier d'un accompagnement à vélo avec des moniteurs peuvent sélectionner un des parcs de rencontre suivants. Toutefois, chacun de ces parcs de rencontre est relié à un seul lieu de camp.

L'enfant doit arriver au parc de rencontre à 8 h 25 et le départ se fait à 8 h 30. Les enfants seront de retour au parc de rencontre à 16 h. Ce service n'est pas disponible lors des jours de pluie et de sorties ni pour les utilisateurs du service de garde.

•Parc Clair-de-Lune (Lieu de camp : École Liberté-Jeunesse)
•Parc Rolland-Laliberté (Lieu de camp : École Liberté-Jeunesse)
•Centre communautaire (Lieu de camp : École Horizon-du-Lac)
•Parc de la Fraternité (Lieu de camp : École Horizon-du-Lac)
•Parc Maurice-Binette (Lieu de camp : École Horizon-du-Lac)
•Parc municipal (Lieu de camp : École Horizon-du-Lac)
•École des Lucioles (Lieu de camp : École des Grands-Vents)
•Plage municipale (Lieu de camp : École des Grands-Vents)
•Parc des Pins (Lieu de camp : École des Grands-Vents)

INSCRIPTIONS DÈS LE 31 MARS

Jours de pluie :

Lors des jours de pluie, tous les enfants restent au lieu de camp choisi. Le gymnase de l'école sera utilisé pour réaliser diverses activités.

Service de garde régulier

(pour les 5 à 12 ans)

Horaire : du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30/16 h à 18 h

Matins seulement : 75 $
Soirs seulement : 75 $
Matins et soirs : 135 $

Service de garde avec accompagnateur

(pour enfant handicapé ou atteint d'un TED)

Horaire : du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30/16 h à 18 h
Matins seulement : 150 $
Soirs seulement : 150 $
Matins et soirs : 280 $

VÉLO OBLIGATOIRE

5 à 7 ans : Des activités spéciales à vélo seront organisées à quelques reprises au cours de l'été pour les enfants de 5 à 7 ans, et les parents seront avisés à l'avance afin d'apporter le vélo au camp lors de ces journées. Il est donc essentiel que les enfants de 5 à 7 ans inscrits au camp d'été possèdent un vélo. Le port du casque est obligatoire.

8 à 12 ans : Tous les enfants de 8 à 12 ans doivent obligatoirement avoir leur vélo en tout temps au camp d'été, sauf lors des jours de pluie. Lors des jours de sortie, les enfants qui participent à la sortie ne doivent pas apporter leur vélo. Cependant, ceux qui restent au camp doivent obligatoirement l'avoir. Le vélo doit être muni d'un cadenas, et une copie de la clé du cadenas doit être laissée au moniteur au début de l'été. Les jeunes se rendront à la plage municipale deux fois par semaine à vélo. De plus, de nombreuses randonnées à vélo vers les parcs de la Ville seront organisées. Le port du casque est obligatoire.

Par ici les SORTIES

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES DU CAMP D'ÉTÉ 2014

Des sorties et activités sont spécialement pensées pour les jeunes qui ont soif d'aventure. Un tarif s'applique à chaque sortie ou activité choisie. Bien entendu, les sorties sont facultatives, et une journée d'animation régulière au camp de jour est prévue pour ceux qui resteront au camp.

Gratuit

TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS : PLAGE MUNICIPALE (pour les 5 à 12 ans)

Chaque semaine, les enfants pourront s'adonner à la baignade à la plage municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Des sauveteurs qualifiés y assurent la sécurité des campeurs, et des vestes de flottaison sont disponibles pour ceux qui ne savent pas nager. Les 5 à 7 ans s'y rendront en autobus, et les 8 ans et plus iront à vélo.

*Le choix de cette activité est définitif pour l'été complet, aucun changement ne sera accepté après le début du camp.

DANSE D'OUVERTURE (pour les 5 à 12 ans)

Gratuit

Vendredi 27 juin, de 19 h à 21 h

Lieu : centre communautaire

Une fois la première semaine terminée, les jeunes sont invités à venir s'amuser avec les moniteurs et avec tous leurs amis du camp le temps d'une soirée.

Au programme : danse, musique, jeux et collations.

DÉFI FY! (pour les 5 à 12 ans)

Vendredi 27 juin
Coût : 14 $

Les jeunes passeront une journée mémorable à apprendre le *Fy*, un art du cirque combiné à des effets de lumières.

Ils réaliseront également un mandala collectif et participeront à un atelier de peinture fluo.

À la fin de la journée, tous les enfants assisteront à un spectacle de lumières.

Le port de vêtements blancs est de mise!

LA RONDE (pour les 5 à 12 ans)

Mercredi 2 juillet
Coût : 35 $

Des plus hauts sommets aux aventures clémentes, tout le monde trouve son compte à La Ronde! Une journée excitante pour les amateurs de sensations fortes!

MISSION GPS AVENTURE (pour les 8 à 12 ans)

Mardi 8 juillet
Coût : 22 $

Une mission interactive et passionnante sera proposée aux campeurs qui déambuleront dans les sentiers du Parc régional éducatif Bois de Belle-Rivière. Ils devront trouver différents repères à l'aide d'un GPS et de divers indices.

À la fin de la journée, ils auront la chance d'ouvrir le coffre au trésor découvert lors de la mission!

Par ici les SORTIES

PAYS DES MERVEILLES (pour les 3 à 7 ans)
Mardi 8 juillet
Coût : 22 $

Les tout-petits passeront une merveilleuse journée en compagnie de leurs personnages de contes de fées préférés, tels Blanche-Neige, Cendrillon et le Petit Chaperon rouge.

De nombreuses activités sont au programme : manèges, labyrinthes, jeux gonflables, ferme d'animaux et bien plus!

SUPER AQUA CLUB (Pour les 5 à 12 ans)
Mardi 15 juillet
Coût : 30 $

Plus de 40 attractions attendent les campeurs qui se rendront au Super Aqua Club de Pointe-Calumet.

Avec la piscine à vagues chauffée, les glissades extrêmes, la Tornade et le Typhon, cette journée d'amusement est toujours très attendue!

SuperAquaClub

ÉQUITATION 1101 (pour les 8 à 12 ans)
Mardi 22 juillet
Coût : 23 $

Les campeurs vivront une journée en plein air avec les chevaux, sous le thème « les cow-boys dans la jungle ». Chaque jeune sera d'abord jumelé à un poney ou à un cheval. Une panoplie d'activités équestres seront par la suite réalisées en équipe, afin d'accumuler 1101 points et d'atteindre la finale.

Une photo souvenir sera offerte à chaque participant.

Apportez une carotte pour votre cheval!

FUNTROPOLIS (pour les 3 à 7 ans)
Mardi 22 juillet
Coût : 21 $

Les enfants s'amuseront toute la journée dans les nombreux jeux du Funtropolis : piscine à balles, glissades géantes, labyrinthes, tyroliennes, trampolines, jeux d'obstacles et encore plus. Une journée propice aux rires des tout-petits!

ACROSPORT BARANI (pour les 5 à 12 ans)
Mardi 29 juillet
Coût : 22 $

Acrosport est l'endroit idéal pour les passionnés de sports qui souhaitent bouger et s'amuser.

La journée promet une multitude d'activités : trampoline, double minitrampoline, trampolette, cirque, trapèze, fil de fer, corde de Tarzan, escalade et plusieurs autres.

PARC DE LA RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES (pour les 5 à 12 ans)
Mardi 5 août
Coût : 25 $

Une journée de plein air passionnante enchantera les jeunes de tous les âges! Les 5 à 8 ans partiront en rabaska à la découverte d'une île, tout en en apprenant davantage sur les animaux et les végétaux.

Les 9 à 12 ans feront quant à eux une randonnée écologique en rabaska en matinée et vivront un rallye amphibie en après-midi.

PARC SAFARI (pour les 3 à 12 ans)
Mardi 12 août
Coût : 25 $

Les campeurs qui se rendront à cette sortie débuteront la journée par un safari en autobus au cours duquel ils observeront plusieurs animaux.

En plus de ce safari, une panoplie d'autres activités seront proposées : tunnel des lions, bébés animaux, ferme des cinq continents, manèges, aquaparc et bien plus.

Une sortie idéale pour rencontrer tous vos animaux préférés!

LE GRAND COUCHER (pour les 5 à 12 ans)

Jeudi 14 août

Coût : 5 $

Lieu : centre communautaire

Pour terminer l'été en beauté, les enfants sont invités à passer la nuit au camp! Plusieurs activités spéciales sont prévues, incluant la grande finale de la thématique « Un camp autour du monde ». Les plus petits dormiront au centre communautaire et les plus grands devront apporter leur tente. Une collation en soirée et le petit déjeuner sont inclus.

Le camp se termine à 8 h le vendredi 15 août, il n'y aura aucune journée de camp suite au Grand coucher.

(Date limite d'inscription sans frais de retard : 4 août)

MINICAMP

Du 18 au 22 août

Avant le retour en classe, une dernière semaine de camp est proposée pour les enfants de 5 à 12 ans qui souhaitent prolonger le plaisir d'être campeurs. Des activités ludiques et amusantes sont au programme. Le nombre de places est limité; ne tardez pas!

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service des loisirs et de la vie communautaire au 450 472-7310, poste 145.

Service de garde inclus, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h
Horaire : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h
Lieu : Pavillon Jeunesse Optimiste, 3014, chemin d'Oka
Semaine complète : 125 $ - À la journée : 30 $

(Date limite d'inscription sans frais de retard : 25 juillet)

PROGRAMME *APPRENTI-MONITEUR*

Tu es âgé de 14 ou 15 ans? Tu veux acquérir de l'expérience?

Tu es dynamique, motivé, responsable et tu adores les enfants? Le programme *apprenti-moniteur* s'adresse à toi! Ce programme t'offre la chance d'être encadré par des moniteurs d'expérience et compétents, qui partageront leurs trucs du métier! De plus, tu recevras une formation de base en animation. Le programme *apprenti-moniteur* est un défi stimulant, qui te permettra de vivre une expérience formatrice en plus de te préparer à l'éventualité de devenir toi aussi moniteur!

La sélection des candidats sera faite à la suite de la réception des documents, et seuls les candidats retenus seront appelés pour une entrevue. Il s'agit d'une expérience bénévole, et les places sont limitées.

Comment soumettre ta candidature?

- Remplis le formulaire du programme *apprenti-moniteur*;
- joins ton curriculum vitæ, incluant tes expériences et activités pertinentes;
- envoie ces documents avant le vendredi 23 mai par courriel ou par la poste, ou dépose-le au centre communautaire.

COORDONNÉES :
Programme *apprenti-moniteur*
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
rh@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Renseignements : 450 472-7310, poste 149

INSCRIPTION AU CAMP D'ÉTÉ ET AU SERVICE DE GARDE

DU 31 MARS AU 9 MAI

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription au camp d'été est possible jusqu'au 9 mai, en personne ou par la poste, au centre communautaire :

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec, J0N 1P0

Un formulaire d'inscription pour chaque enfant est nécessaire. Le type de camp choisi et les sorties optionnelles sélectionnées doivent y être indiqués. Il est possible d'effectuer le paiement en un versement (tous les modes de paiement sont acceptés), ou en deux versements égaux par chèque : le premier versement doit être fait en date du 9 mai (50 % du coût total) et le second versement en date du 30 mai (50 % restant). La présentation de votre carte du citoyen valide ainsi que celle de votre enfant est obligatoire.

Horaire du centre communautaire pour les inscriptions :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30
Les vendredis, de 8 h 30 à 12 h

Deux plages horaires supplémentaires sont offertes aux parents désirant inscrire leur enfant au camp :

Le mercredi 2 avril, de 18 h 30 à 20 h 30
Le samedi 5 avril, de 9 h à 12 h

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de membres d'une même famille résidant à la même adresse, une tarification réduite s'applique :

FAMILLE		FAMILLE de 3 enfants et plus	
1er enfant	Tarif indiqué	1er enfant	Tarif indiqué
2e enfant	Tarif indiqué moins 15 $	2e enfant	Tarif indiqué moins 15 $
		3e enfant	Gratuité

Tarification applicable seulement sur l'inscription au camp d'été. Ne s'applique pas aux sorties ni au service de garde.
Valide seulement pour les résidents.

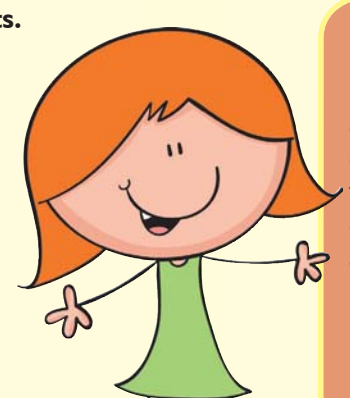

ANNULATION DES ACTIVITÉS PAR LA VILLE

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés en totalité. En cas d'intempéries, les sorties peuvent être reportées à une date ultérieure ou annulées.

ANNULATION ET TRANSFERT D'ACTIVITÉS PAR LE PARTICIPANT

Toute demande d'annulation ou de transfert d'activité doit être acheminée par écrit au plus tard le 20 juin afin d'obtenir un remboursement. Après cette date, aucun remboursement ne sera émis, sauf sur présentation d'un billet médical. Des frais d'administration de 15 $ ou de 15 % (selon le montant remboursé le plus élevé) s'appliquent par participant et par demande de remboursement ou de transfert.

INSCRIPTION TARDIVE

À compter du 10 mai, des frais de 15 $ par activité s'ajoutent au tarif indiqué.

ORDRE DE PRIORITÉ

L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'une inscription en personne ou de la date inscrite dans le sceau de la poste. Les inscriptions seront traitées sur la base du premier arrivé, premier servi.

NON-RÉSIDENTS

Les non-résidents peuvent s'inscrire à partir du 28 avril. L'inscription des enfants aux activités du camp d'été est majorée de 100 % pour les non-résidents. De plus, la carte du non-résident, offerte au coût annuel de 25 $, est obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

Service des loisirs et de la vie communautaire
450 472-7310, poste 145

REÇUS D'IMPÔT

Prenez note que tous les reçus d'impôt (relevé 24) seront émis au nom du payeur. Le numéro d'assurance sociale de ce dernier est obligatoire (veuillez l'inscrire sur le formulaire d'inscription de votre enfant dans l'espace prévu à cet effet).

SOIRÉE D'INFORMATION AUX PARENTS

Les parents de tous les enfants inscrits sont invités à assister à une soirée d'information, le lundi 2 juin, à 19 h, au centre communautaire. Lors de cette rencontre, le *Guide du parent* vous sera remis et vous obtiendrez tous les renseignements essentiels afin que vos enfants et vous passiez un très bel été au camp!

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
CAMP D'ÉTÉ 2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX *(complétez un formulaire par enfant)*

Nº de carte du citoyen : _____ Date d'expiration : _____

Prénom et nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____ (âge) _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

RÉPONDANT

Prénom et nom du répondant : _____ Date de naissance : _____ (âge) _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

CAMP D'ÉTÉ 3 ET 4 ANS : 225 $ ☐

Du lundi au vendredi — De 8 h 30 à 16 h ☐

CAMP D'ÉTÉ 5 À 12 ANS : 225 $ ☐

Du lundi au vendredi — De 8 h 30 à 16 h ☐

CAMP D'ÉTÉ - Accompagnement enfant ayant un handicap 490 $ ☐

SERVICE DE GARDE (5 à 12 ans) : Matins : 75 $ ☐ Soirs : 75 $ ☐ Matins et soirs : 135 $ ☐

SERVICE DE GARDE AVEC ACCOMPAGNEMENT : Matins : 150 $ ☐ Soirs : 150 $ ☐ Matins et soirs : 280 $ ☐

Il est prévu que mon enfant soit présent : *(cochez)*

Du 25 au 27 juin	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Du 30 juin au 4 juillet	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Du 7 au 11 juillet	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Du 14 au 18 juillet	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Du 21 au 25 juillet	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Du 28 juillet au 1er août	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Du 4 au 8 août	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Du 11 au 15 août	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐

Lieu de camp choisi : _____

PLAGE MUNICIPALE (les lundis et jeudis) **Gratuit** ☐

MINICAMP **À LA SEMAINE : 125 $** **À LA JOURNÉE : 30 $**

Service de garde inclus

Lundi 18 août	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Mardi 19 août	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Mercredi 20 août	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Jeudi 21 août	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐
Vendredi 22 août	☐ Service de garde	a.m. ☐	p.m. ☐

SORTIES *(cochez)*

27 juin :	Défi FY!	14 $	☐
2 juillet :	La Ronde	35 $	☐
8 juillet :	Pays des merveilles (3 à 7 ans)	22 $	☐
8 juillet :	GPS Aventure (8 à 12 ans)	22 $	☐
15 juillet :	Super Aqua Club	30 $	☐
22 juillet :	Funtropolis (3 à 7 ans)	21 $	☐
22 juillet :	Équitation (8 à 12 ans)	23 $	☐
29 juillet :	Acrosport Barani	22 $	☐
5 août :	Parc de la Rivière-des-Mille-Îles	25 $	☐
12 août :	Parc Safari	25 $	☐
14 août :	Le grand coucher	5 $	☐

CHANDAIL (inclus)

Enfant		*Adulte*	
Très petit	☐	Petit	☐
Petit	☐	Moyen	☐
Moyen	☐	Grand	☐
Grand	☐		

Chandail supplémentaire 10 $ ☐

AUX FINS D'IMPÔT

Nom du payeur : _____ Nº d'assurance sociale : _____

Adresse : _____ Nº de carte du citoyen : _____

Signature du répondant : _____

Date : _____

FICHE DE L'ENFANT
CAMP D'ÉTÉ 2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX *(complétez un formulaire par enfant)*

Prénom et nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____ (âge) _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

N° de la carte d'assurance maladie de l'enfant : _____

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉTAT DE SANTÉ

Maladies, conditions, particularité médicale ou malaises à signaler : _____

Votre enfant prend-il/elle des médicaments de façon régulière? oui ☐ non ☐

Si oui, donnez le nom du médicament et nommez le problème de santé pour lequel il est administré : _____

Votre enfant a-t-il/elle des allergies connues? oui ☐ non ☐

Si oui, quelles sont-elles et comment réagit-il/elle? _____

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Votre enfant sait-il/elle nager? oui ☐ non ☐

Y a-t-il/elle des restrictions quant au type et au degré d'activité physique auquel votre enfant peut participer? oui ☐ non ☐

Si oui, précisez : _____

COORDONNÉES DE TROIS PERSONNES, AUTRES QUE LE RÉPONDANT, À JOINDRE EN CAS D'URGENCE

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone : _____

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone : _____

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone : _____

DÉPART DE L'ENFANT

Votre enfant est-il/elle autorisé à partir seul? oui ☐ non ☐

Nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone : _____

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone : _____

Prénom et nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Téléphone : _____

LIEU DE RENCONTRE DE L'ENFANT

- ☐ Parc Clair-de-Lune, 333, 6e Avenue (Lieu de camp : École Liberté-Jeunesse)
- ☐ Parc Rolland-Laliberté, 25, 13e Avenue (Lieu de camp : École Liberté-Jeunesse)
- ☐ Centre communautaire, 99, rue de la Mairie (Lieu de camp : École Horizon-du-Lac)
- ☐ Parc de la Fraternité, rue Roger (Lieu de camp : École Horizon-du-Lac)
- ☐ Parc Maurice-Binette, 60, 31e Avenue (Lieu de camp : École Horizon-du-Lac)
- ☐ Parc municipal, 3100, rue Laurin (Lieu de camp : École Horizon-du-Lac)
- ☐ École des Lucioles, 320, rue de Sève (Lieu de camp : École des Grands-Vents)
- ☐ Plage municipale, 80, 43e Avenue (Lieu de camp : École des Grands-Vents)
- ☐ Parc des Pins, à l'intersection du boul. des Pins et de la 29e Avenue (Lieu de camp : École des Grands-Vents)

DÉCLARATION

En signant la présente, j'autorise la direction du camp à prodiguer à mon enfant tous les premiers soins nécessaires. Si la direction du camp le juge nécessaire, je l'autorise également à assurer le transport de mon enfant par ambulance, ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire. De plus, s'il est impossible de me joindre, j'autorise le médecin désigné par les autorités du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie, et l'hospitalisation. Je reconnais également qu'en cas d'urgence, le consentement aux soins médicaux n'est pas nécessaire si la vie de mon enfant est en danger, ou son intégrité menacée, et que le consentement ne peut être obtenu en temps utile.

J'autorise également le camp à utiliser ou à permettre l'utilisation, à des fins publicitaires (dans les brochures, revues, journaux, internet ou autre outil de communication), de matériel photographique ou cinématographique dans lequel apparaît mon enfant et qui a été réalisé durant son séjour au camp. Tout matériel utilisé demeurera la propriété du camp.

Signature du répondant : _____

Date : _____

FORMULAIRE
PROGRAMME APPRENTI-MONITEUR

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N° de carte du citoyen : _____ Date d'expiration : _____

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de naissance: _____ Âge au 25 juin 2014 : _____

TAILLE DU CHANDAIL

petit ☐ moyen ☐ grand ☐ très grand ☐

- N'OUBLIE PAS DE JOINDRE TON CURRICULUM VITÆ AU FORMULAIRE.
- TOUTES TES EXPÉRIENCES BÉNÉVOLES, EXTRASCOLAIRES ET SPORTIVES PEUVENT ÊTRE DÉCRITES SUR CE DOCUMENT, N'HÉSITE PAS À T'EN SERVIR!

Qu'est-ce qui te motive à poser ta candidature pour être apprenti-moniteur cet été? _____

_____

_____

Quelles sont tes expériences avec les enfants? _____

_____

Quels sont tes intérêts et tes passe-temps? _____

_____

_____

Comment t'impliques-tu à l'école et dans ta communauté? _____

_____

_____

* Tous les candidats retenus au programme apprenti-moniteur pourront s'impliquer bénévolement au camp d'été selon leurs disponibilités entre le 25 juin et le 15 août 2014. Les disponibilités seront demandées lors de la journée d'entrevue.

Prénom et nom du candidat : _____

Signature : _____ Date : _____

Prénom et nom du répondant : _____ Date : _____

Signature : _____ Date : _____

RAPPEL : TU DOIS ÊTRE ÂGÉ ENTRE 14 ET 15 ANS AU DÉBUT DU CAMP, LE 25 JUIN 2014.

La date de l'entrevue sera donnée lors de l'appel des candidats sélectionnés.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 MAI 2014

ORGANISMES

DANSE DE L'AMITIÉ

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire aux cours de danse en ligne pour la session qui a débuté le lundi 13 janvier dernier. Joignez-vous à nous!

De plus, veuillez prendre note que les prochaines soirées de répétition de danse en ligne et sociale, organisées par Danse de l'Amitié, se dérouleront les 22 mars et 12 avril prochains, de 19 h 30 à 23 h.

Aussi, un souper de fin de session suivi d'une soirée de danse en ligne et sociale aura lieu le 3 mai en soirée. Les billets seront en vente à compter du mois d'avril. Notez qu'aucun billet ne sera vendu à la porte lors du souper et de la soirée de fin de session.

Toutes ces activités seront animées par la professeure Diane Degré et son équipe au centre communautaire (99, rue de la Mairie). Pour plus de renseignements, communiquez avec Jean-Claude au 450 473-8247 ou avec Louise au 450 623-0241.

CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

Le Carrefour Péri-naissance et familial offre aux familles marthelacquoises des services et des activités ponctuelles en périnalité et petite enfance. Les bébés peuvent accompagner les parents dans toutes les activités. Vous pouvez vous inscrire en tout temps.

Halte garderie (0 à 6 ans) - **Places disponibles!**

Prix variant entre 4 $ et 6 $ de l'heure.

Ouverte du lundi au vendredi, demi-journées ou journées complètes.

Prénatal et poupons

Rencontres prénatales (en français ou en anglais)
Ateliers de cuisine (collectives, pour bébé, allergies alimentaires)
Ateliers de danse pré et postnatal
Bébé s'éveille (2 à 14 mois)
Club des mamans (matinées maman)
Familles en action (poussette)
Je bouge avec bébé (en portage)
Mamans tricoteuses
Massage pour bébé (0 à 6 mois)
RCR/premiers soins poupons
Soigner avec le gros bon sens
Yoga (pré et postnatal)
Zumba bébé (en portage)

Enfant

Atelier préscolaire « Les Petits Apprend-Tout » (3 à 5 ans)
Explo-danse (3 à 5 ans)

Parent/enfant

Bébélitout (12 à 36 mois)
Les petits-explorateurs (18 à 36 mois)
Éveil aux sons et à la musique (2 à 4 ans)
Je bouge avec papa (2 à 12 ans)
Petits-Cuistots (3 à 6 ans)

Pour de plus amples informations et pour connaître le coût des activités, composez le 450 472-2555.

Ou encore, visitez le www.carrefourperinaissance.org.

Sachez que nous sommes situés au 509, chemin de la Grande-Côte, à Saint-Eustache.

PAROISSE SAINTE-MARIE-DU-LAC

Comptoir vestimentaire Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Depuis février, il y a un nouveau comptoir vestimentaire situé au sous-sol de l'église de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Ce nouveau service, tout comme le comptoir vestimentaire de Saint-Agapit à Deux-Montagnes, est sous la responsabilité de la paroisse. L'argent recueilli par les ventes servira à aider financièrement la paroisse ainsi que les personnes démunies de notre communauté.

Aussi, nous sommes à la recherche de personnes souhaitant contribuer bénévolement à ce nouveau service paroissial. Différentes plages horaires sont possibles.

Nous vous encourageons à venir nous visiter et à vous impliquer bénévolement. Vous contribuerez ainsi à la bonne santé financière de la paroisse.

Les heures d'ouverture des comptoirs vestimentaires sont les suivantes:

Deux-Montagnes : mercredi, de 9 h à 20 h

Sainte-Marthe-sur-le-Lac : jeudi, de 9 h à 20 h

Il nous fera grand plaisir d'accueillir toute personne désirant joindre notre belle équipe dynamique. Pour ce faire, communiquez avec Mme Linda Dagenais au 450 473-9877.

Merci de nous encourager!

LA POPOTE ROULANTE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Établie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis 1990, La popote roulante est un service de livraison de repas chauds et équilibrés, offert à domicile aux personnes âgées de 55 ans et plus ou en perte d'autonomie. Ces repas à prix modiques sont préparés avec amour par une poignée de bénévoles dévoués, les mardis et les vendredis. Ils sont ensuite distribués aux personnes admissibles qui en ont fait la demande, entre 10 h 45 et 12 h 30, par l'équipe de livraison. Les repas, qui comprennent une soupe, un met principal et un dessert, peuvent être adaptés aux besoins des personnes devant respecter une diète particulière. Le coût d'un repas est de 6 $. Les demandes doivent être acheminées au moins 24 heures à l'avance à M. Léo Brunet, président de La popote roulante, au 450 473-4029. Pour être admissible, vous devez respecter l'un des critères suivants :

- être une personne âgée ou une personne en perte d'autonomie;
- avoir des limitations fonctionnelles temporaires ou permanentes;
- avoir peu de soutien de votre entourage ou en être privé.

N'hésitez surtout pas à vous inscrire. La popote roulante offre un service remarquable et propose des mets délicieux!

Ceux d'entre vous qui aimeraient se joindre à l'équipe qui prépare les repas, ou en faire la livraison, peuvent exprimer leur intérêt en communiquant directement avec M. Brunet.

DANSE EN CŒUR

Dansons ensemble pour un avenir plus sain! Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits de la danse, que ce soit au niveau physique, mental ou social. Soyez les bienvenus dans nos cours, nos soirées et nos soupers de fin de session. Nous pouvons vous offrir la motivation qu'il faut pour être plus actif et développer ainsi une meilleure santé globale. Nous vous attendons en très grand nombre!

Saison hivernale

Nos cours sont débutés depuis le 15 janvier, mais vous pouvez vous joindre à nous, car nous avons encore des places disponibles. Pour suivre les cours, vous n'avez pas besoin de vous procurer la carte du citoyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Souper de fin de session

Le souper de fin de session aura lieu le 26 avril en soirée, au centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-lac. La carte du citoyen n'est pas requise, mais vous devez tout de même réserver votre billet, car les places sont limitées.

Tous les cours et toutes les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe. Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Mme Francine Turcotte au 450 623-0786 ou Mme Colette Lecompte au 450 491-5774.

Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à danseencoeur@videotron.ca.

CENTRE D'ENTRAIDE RACINE-LAVOIE

Le Centre d'entraide Racine-Lavoie a pour mission d'assister les individus et les familles dans leur gestion de situations économiques difficiles. Les activités et services offerts aident les participants à se réhabiliter en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

Centre d'entraide Racine-Lavoie
Un lieu d'accueil et de soutien

VENTE-DÉBARRAS

Vous êtes invité à la grande vente-débarras du Centre d'entraide Racine-Lavoie, le samedi 3 mai prochain de 10 h à 15 h, au 154, rue Dorion, à Saint-Eustache.

Tous les profits seront remis à l'organisme. Musique et bonne humeur sont au rendez-vous. N'hésitez pas à amener toute la famille, c'est pour une bonne cause!

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 450 623-6030.

LES BELLES RENCONTRES 2014

En collaboration avec le Centre de formation continue des Patriotes et le Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes, le Centre d'entraide Racine-Lavoie vous propose diverses conférences gratuites qui s'adressent à tous, les mercredis, dès 19 h 30, au Centre de formation continue des Patriotes. Voici les titres et dates des conférences :

19 mars :
Les bienfaits des animaux chez les humains, avec Mme Caro Bayard

2 avril :
Rebondir et se réinventer, avec M. Serge Lepage

16 avril :
Sexualité entre mythes et réalités, avec Mme Sylvie Lavigueur

30 avril :
La vérité sur l'activité physique, avec Mme Stéphanie Martin

Aucune inscription n'est obligatoire. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez téléphoner au 450 623-6030.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de l'âge d'or de Sainte-Marthe-sur-le-Lac organise un voyage à Orford les 12 et 13 juin prochains, au coût de 232 $ par personne.

Le séjour inclut une nuitée en occupation double, le transport en autobus de luxe, une croisière de trois heures sur le lac Memphrémagog et la chance d'assister au spectacle *Le Country vous salue*. Quatre repas et une collation sont également compris.

Pour réserver votre place ou pour plus de détails, veuillez laisser vos coordonnées au numéro suivant : 450 974-9675.

Notez qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du club pour faire partie du voyage.

CERCLE DE FERMIÈRES

L'hiver est maintenant derrière nous, plus besoin de se tracasser avec les généreuses chutes de neige et les longues journées de froid glacial. Le Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac accueille d'ailleurs le printemps avec une foule d'activités et d'évènements incontournables pour tous les goûts.

Au local des Fermières, 99, rue de la Mairie, tous les lundis soir, les mardis après-midi et les mercredis, les activités se poursuivent avec la création de pièces pour les concours régionaux d'artisanat, le cartonnage, le scrapbooking, le tricot de bas pour l'hôpital, de bonnets pour nouveaux-nés, de châles et de liseuses, ainsi que le tissage de linges à vaisselle, de tapis et de nappes.

En plus de toutes ces activités, le Cercle de Fermières organise actuellement la prochaine soirée de quilles et une sortie à la cabane à sucre qui aura lieu ce printemps.

Si vous avez envie d'une ambiance chaleureuse de camaraderie pour réaliser vos projets, n'hésitez pas à venir visiter les femmes du Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Vous serez assurément contaminées par leur bonne humeur et leur entraide. Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre Mme Diane Pagé au 450 598-1880, ou Mme Rose Marie Oudin au 450 598-6045.

Joyeuses Pâques à tous et au plaisir de vous croiser prochainement dans nos locaux!

Congrès régional du Cercle de Fermières, mai 2013.

Souper de Noël 2013 du Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

SERVICE de l'entretien et de l'aménagement du territoire

DÉMÉNAGEMENT ET COLLECTE DES GROS REBUTS

La majorité des déménagements coïncide avec la période estivale. Si vous envisagez de déménager, nous vous rappelons de vous assurer que tous les rebuts destinés à la collecte soient conformes. Si vous avez déjà quitté les lieux au moment de la collecte, retournez-y ou demandez à quelqu'un d'y retourner afin de placer correctement les gros rebuts en bordure de la rue.

Les gros rebuts tels les matelas, les petits meubles, les sacs en surplus ou les autres menus objets seront ramassés les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de mai à août. Vous devez les placer en bordure après 20 h la veille et avant 7 h le jour de la collecte.

Nous vous rappelons que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes, et ne peuvent donc pas être déposés dans les bacs.

ÉCLAIRAGE DE RUE

Si vous constatez la défectuosité d'un lampadaire, déterminez l'emplacement de ce dernier ou, si possible, notez le numéro inscrit dans le rectangle noir.

Rapportez le bris au 450 623-5798, poste 111, ou envoyez un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

À l'approche du printemps, plusieurs sont tentés de donner un coup de main à dame Nature en enlevant toute trace de neige de leur propriété et en la pelletant dans la rue. Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de déposer sur la voie publique la neige ou la glace provenant des cours ou des entrées privées.

DÉPÔT DES MATÉRIAUX SECS

Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent se débarrasser de leurs déchets de construction et de rénovation en allant les porter au garage municipal situé au 2960, boulevard des Promenades, moyennant des frais. Ces frais sont déterminés selon la quantité apportée (par exemple, 30 $ pour l'équivalent d'une remorque de 4 pieds x 8 pieds) et sont sujets à changement. Une preuve de résidence est exigée sur place. Veuillez noter que le bardeau d'asphalte, l'asphalte, les amas de terre, la tourbe et les produits toxiques sont refusés. Ce service n'est pas offert aux entrepreneurs et les remorques commerciales ne sont pas acceptées.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30, et de 13 h à 16 h

Le vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30

Le garage municipal est également ouvert un samedi sur deux, de 9 h à 12 h, à compter du mois de mai, soit les 10 et 24 mai, les 7 et 21 juin, les 5 et 19 juillet, ainsi que les 2, 16 et 30 août.

RÉPARATION DE TERRAINS

Si votre terrain a subi des dommages à la suite des opérations de déneigement, vous devez en aviser le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire, et ce, avant le 1er mai, en téléphonant au 450 623-5798, poste 111, ou en envoyant un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des résidus verts (gazon, résidus de jardinage et feuilles seulement) aura lieu tous les lundis, du 28 avril au 13 octobre inclusivement. Afin de faciliter la collecte, veuillez déposer vos résidus verts dans des sacs à ordures oranges ou transparents, et placez-les en bordure de la rue après 20 h la veille et avant 7 h le jour de la collecte.

MESSAGE IMPORTANT

Dysfonctionnement des pompes à l'usine d'épuration causé par les lingettes jetables

Bien que la mention « biodégradable » soit indiquée sur la plupart des emballages des lingettes jetables, comme celles utilisées pour essuyer les fesses de bébés, il ne faut absolument pas jeter celles-ci dans les toilettes, mais plutôt les déposer dans les ordures ménagères.

Il faut savoir que la biodégradation des protège-couches et des lingettes ne s'amorce qu'après une longue période de temps. Le temps passé dans les canalisations n'est donc pas suffisant pour assurer la biodégradabilité complète de ces produits. Les protège-couches et les lingettes peuvent alors nuire au transit à l'intérieur des canalisations, par la formation de bouchons ou en obstruant les conduites d'égouts domestiques, ce qui entraîne un risque de refoulement d'égout dans les résidences.

De plus, les protège-couches et les lingettes peuvent obstruer les systèmes de pompage acheminant les eaux usées aux étangs aérés de traitement. Il s'agit d'un phénomène de plus en plus fréquent qui cause de nombreux bris et qui génère d'importantes dépenses.

Nous comptons sur tous les citoyens pour disposer adéquatement des lingettes jetables et des protège-couches. En les plaçant dans les ordures ménagères, ils se décomposeront écologiquement au site d'enfouissement.

Voici une liste des produits qui doivent être jetés dans les bacs à ordures et non pas dans les toilettes :

- lingettes de tous types (pour bébé, pour l'hygiène personnelle et pour l'entretien ménager);
- produits d'hygiène féminine (tampons, serviettes hygiéniques, applicateurs, protège-dessous);
- graisses et huiles;
- solvants, fonds de peinture, acides, produits chimiques et autres produits toxiques;
- médicaments.

Merci de votre collaboration; il en va de notre intérêt à tous!

SERVICE de sécurité incendie

Un message de la division Prévention du

Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes/Sainte-Marthe-sur-le-Lac

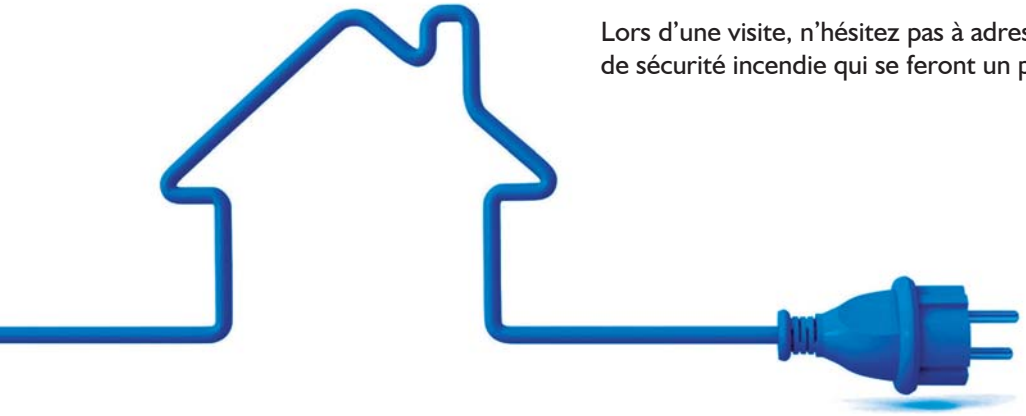

VISITES RÉSIDENTIELLES
OUTILS DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INCENDIE

Le printemps est à nos portes et vos pompiers aussi! D'ailleurs, ne soyez pas surpris de les voir prochainement. Le Service de sécurité incendie poursuit ses visites résidentielles afin de veiller à la sécurité de tous en conscientisant les citoyens sur l'importance des divers outils de prévention en matière d'incendie.

Ces visites ont pour principal objectif la validation des différents points de sécurité des résidences, tels les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, les panneaux électriques et les extincteurs.

Lors d'une visite, n'hésitez pas à adresser vos questions aux représentants du Service de sécurité incendie qui se feront un plaisir d'y répondre.

LES DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ…
LES APPAREILLAGES EXTÉRIEURS

Voici quelques conseils d'entretien des appareillages électriques extérieurs afin d'éviter tout risque d'incendie :

- assurez-vous que les prises de courant et les commutateurs situés à l'extérieur sont étanches;
- installez un appareil d'éclairage extérieur à l'épreuve des intempéries;
- employez des cordons de rallonge conçus pour l'extérieur;
- rangez les lumières de Noël dès que les fêtes sont terminées. En les laissant sur place, la chaleur estivale peut endommager la gaine du câble. Une gaine endommagée, combinée aux intempéries, peut alors provoquer un arc électrique et ainsi un risque d'incendie;
- éloignez de la piscine tous les appareils électriques, telle une radio.

SERVICE de police

PRUDENCE en cyclomoteur!

Un message du service de police régionale de Deux-Montagnes

Votre Service de police vous rappelle qu'un cyclomoteur est un véhicule de promenade. Avec le printemps à nos portes, il y aura une augmentation importante de cette classe de véhicules sur nos routes.

Les agents de la section de la circulation continueront de s'assurer du respect du code de la sécurité routière, portant une attention particulière aux infractions reliées aux cyclomoteurs.

« Chez les jeunes, les causes principales des accidents sont l'inexpérience et la témérité! »

Société de l'assurance automobile du Québec

Christopher Harding, matricule 45
Agent sociocommunautaire
Relationniste médias
Service de police régionale de Deux-Montagnes
450 473-4686, poste 256

LE SAVIEZ-VOUS?

Pour conduire un cyclomoteur, il faut être titulaire d'un permis de conduire de la classe 6D, et l'âge minimal pour obtenir cette classe est fixée à 14 ans.

Il est interdit à une personne âgée de moins de 16 ans d'avoir à son bord un passager. De plus, pour le faire de manière sécuritaire, le cyclomoteur doit être obligatoirement muni d'un siège fixe et permanent destiné expressément à cet usage. Le cyclomoteur doit aussi avoir des appuis-pieds pour le passager.

Si la plaque d'immatriculation du cyclomoteur est au nom du parent, ce dernier devient automatiquement responsable de tous les billets de contravention qui pourront être émis en cas d'infraction reliée aux diverses modifications du cyclomoteur, par exemple le silencieux.

Afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route, il est de mise de souligner les règles souvent transgressées par les conducteurs de cyclomoteur. Profitez de cette lecture pour faire un bref rappel à vos jeunes conducteurs, question d'éviter de malheureux accidents ou contraventions.

Tout conducteur de cyclomoteur :

- doit être en position assise, et constamment tenir le guidon de ses deux mains;
- ne peut circuler entre deux rangées de véhicules;
- doit adopter la formation en « zigzag » lorsqu'il fait partie d'un groupe minimal de deux cyclomoteurs.

Sachez que les contrevenants des infractions mentionnées s'exposent à des amendes très coûteuses, variant de 100 $ à 1 000 $.

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Cabinet de la mairesse :	poste 144
Direction générale :	poste 144
Service du greffe :	poste 211
Service des communications et relations avec les citoyens :	poste 109
Service de l'urbanisme :	poste 120
Service des taxes :	poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 974-7111

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Service des loisirs et de la vie communautaire :	poste 145
Service des arts et de la culture :	poste 145

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 623-5798 poste 111

POLICE RÉGIONALE	450 473-4686
SERVICE DES INCENDIES	450 473-2730
URGENCES	911

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

PROCHAINE PARUTION : JUIN 2014

Pour soumettre un texte, communiquez avec Mme Audrey Fontaine Laflamme, responsable des communications et des relations avec les citoyens, à l'adresse : a.fontaine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Vision sur le Lac est une publication de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les évènements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin :
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination :
Audrey Fontaine Laflamme, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Mise en page, révision des textes et infographie :
Créations Gamma

Impression :
Imprimerie BL litho Inc.

Distribution :
Société canadienne des postes

Tirage :
6 700 exemplaires

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

EcoLogo Paper / Papier Cert. CCD 077
BIOGAZ ÉNERGIE